

# Usage des cosmétiques défrisants en commune d'Oicha/RD. Congo : Causes et Conséquences

MuhindoKalindera Jeannot est

Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique d'Oicha/RD. Congo

## Résumé

Cette étude est résumée par l'analyse des causes de l'usage des cosmétiques défrisants en commune d'Oicha, située en République Démocratique du Congo, au grand Nord de la Province du Nord-Kivu, en Territoire de Beni, du 15 novembre 2018 jusqu'au 08 mai 2021 soit 5 ans.

La recherche est faite sur 711 personnes, toutes de majeures de sexe féminin, qui défrisent leur chevelure.

Les résultats obtenus par l'observation et l'enquête sociale procédant par des consultations individuelles et par interview se rapportant aux causes et conséquences liées aux défrisages en se servant d'un questionnaire préétabli sont les suivants : la majorité de nos enquêtés (soit 99%) défrisent leur chevelure pour des raisons esthétiques ; 100% de nos enquêtés ont déjà eu des problèmes liés au défrisage de leur chevelure : Brûlure du cuir chevelu, alopecie, problèmes de la vision (cécité, vision floue, larmolement), ...

## Abstact

This study is summarized by the analysis of the causes of the use of relaxer cosmetics in the commune of Oicha, ocated in the Democratic Republic of Congo, in the far north of the Province of North Kivu, in the Territory of Beni, from November 15, 2018 until May 08, 2021, i.e. 5 years.

The research is done on 711 people, all female adults, who straighten their hair.

The results obtained by the observation and the social survey proceeding by individual consultations and by interview relating to the causes and consequences related to hairstraightening using a pre-established questionnaire are as follows: the majority of ourrespondents (i.e. 99%) straighten their hair for aesthetic reasons; 100% of our respondents have already had problems related to straightening their hair: Burning of the scalp, alopecia, vision problems (blindness, blurred vision, tearing), ...

Date of Submission: 14-10-2022

Date of Acceptance: 30-10-2022

## I. INTRODUCTION

L'utilisation des cosmétiques défrisants rencontre un certain succès auprès des personnes désirant avoir des beaux cheveux, cheveux lisses, augmenter la taille de leur chevelure, ... Or, ces applications font courir un risque certain aux utilisateurs et leurs progénitures (Lattes J.C, 2000).

Un nombre très important des femmes noires dans le monde ont connu ou connaissent des problèmes liés au défrisage. Ces cosmétiques contiennent pour la plupart de la soude (ou des composants dangereux en combinaisons), un produit dont les effets vont à l'encontre du but recherché (Sabrina S., 2016).

Le 28 Décembre 2011, les autorités françaises ont pris la décision de retirer du marché huit produits de lissage capillaire car soupçonnés de présenter un risque important pour la santé en raison de la présence de formaldéhyde ; ces produits seraient toxiques... Dans son communiqué, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé (AFSSPS en sigle) explique : « par voie respiratoire, après exposition chronique chez l'homme, le formaldéhyde est cancérigène au niveau de naso-pharynx. Il est aussi suspecté dans la survenue des leucémies, des cancers de sinus et de la cavité nasale. Par ailleurs, il peut induire des irritations oculaires, respiratoires ou cutanées, des réactions allergiques survenant pendant ou à la suite de la réalisation d'un lissage capillaire... (www.rosenadine.com/lemag/2013/10/fibi)

Certaines études ont démontrés en outre que ces substances chimiques défrisants pouvaient être liées au cancer du foie et de rein suite à une application sur la peau des souris (<https://blackjewels.chez-alice.fr/défrisage2.html>)

Le défrisage avec un produit alcalin exige d'abord qu'on brise artificiellement l'organisation originelle des molécules de kératine pour imposer à la chevelure une nouvelle structure et la rendre totalement malléable. Malheureusement, cette pratique conduit à la destruction des kératinocytes et parfois le cuir chevelu est lésé (www.the-nappyberry.fr/defrisage-il-danger).

En R.D. Congo, les cosmétiques défrisants sont vendus dans plusieurs magasins et étalages. Les problèmes causés par ces défrisants aurait été longtemps négligés au profit de la beauté ou l'apparence extérieure justifiant le manque d'intérêt par une conception vulgaire qui privilégie l'esthétique. Une étude à

petite échelle conduite par la sociologue Sméralda (auteur du livre « Peau noire, cheveux crépus, histoire d'une aliénation ») démontre que sur un panel de 40 personnes interrogées par la question : « Avez-vous eu des problèmes de cuir chevelu à cause du défrisage ? » 22 avaient eu des problèmes de santé liés à cette pratique, 17 disent ne pas en avoir et 1 ne répond pas. On peut dès lors considérer le défrisage comme une pratique à haut risque étant donné qu'il y a plus des sujets victimes que des sujets qui ne le sont pas (www.the-nappyberry.fr./defrisage-il-danger).

La province du Nord-Kivu n'est pas exemptée de cette pratique. Selon RémyKAKULE NDOVYA, médecin dermatologue à l'Hôpital Général de Référence Provincial du Nord-Kivu à Goma (H.G.R.P-Goma en sigle), cette pratique est à décourager : « En mon office de travail, j'ai reçu déjà plusieurs mamans victimes de conséquences liées au défrisage (brûlures, alopecie, polios,...). Ces produits traversent les barrières cutanées et occasionnent plusieurs problèmes de santé. Chez les femmes enceintes, ces produits peuvent entraîner des complications pouvant conduire à la malformation du fœtus, la diminution des capacités intellectuelles, physiques,... de l'utilisateur et sa descendance (Cabarro E. et alii, 2002 ;Duvet A. et alii, 2008 ; L. Vaillant et alii, 2006).

La commune d'Oicha située à l'Est de la RD. Congo, au Nord-Kivu, en Territoire de Beni, fait partie des entités où le défrisage est pratiqué généralement par les personnes de sexe féminin depuis plusieurs années.

Selon Jérôme MUNYAMBETHE, Médecin Directeur de l'Hôpital Général de Référence d'Oicha, "la population mérite une sensibilisation continue quant à ce; si non, la vie personnelle et sociale sont en train de perdre leur sens et les conséquences qui en découlent sont énormes".

Voilà pourquoi nous avons engagé une étude poursuivant l'objectif d'analyser les causes du défrisage et évaluer les conséquences y relatives.

En égard à ce qui précède, nous nous sommes posé une question principale : « Quelles seraient les causes du défrisage en commune d'Oicha ?

La réponse anticipative à cette interrogation est que les gens utilisent ces cosmétiques défrisants pour des raisons esthétiques.

L'évaluation des conséquences a aussi attiré notre curiosité.

## II. METHODOLOGIE (MATERIEL ET METHODE)

Notre étude a été réalisée en commune d'Oicha, en Zone de santé d'Oicha, à l'Est de la RDC/Province du Nord-Kivu/Territoire de Beni, du 15 Novembre 2015 jusqu'au 8 Mai 2021 soit 5 ans.

Notre population était constituée des personnes qui défrisent leur chevelure. Etant donné qu'il n'y a pas de chiffre disponible sur cette catégorie de personnes, un échantillonnage occasionnel s'est imposé. Notre population d'étude est donc infinie.

Notre étude est descriptive et transversale, couvrant une période allant du 15 Novembre 2015 au 08 Mai 2021.

Notre échantillon était constitué de 711 personnes. Etait inclus dans notre étude, toutes personnes majeures de sexe féminin qui défrise sa chevelure.

S'agissant de la récolte des données, nous nous sommes servi d'un questionnaire préétabli (guide l'interview) et la technique documentaire.

Pour faciliter le traitement de nos données, nous avons dépouillé les réponses des enquêtés ; ensuite, les données ont été présentées dans différents tableaux où nous les avons quantifiées en chiffre en appliquant l'expression suivante :  $\% = \frac{f}{n} \times 100$  avec % = Pourcentage, f = Fréquence, n = Taille de l'échantillon, 100 = Constante

## III. RESULTATS

**Tableau N°1 : Répartition des enquêtés selon l'âge**

Age	n	f	%	Observation
Entre 18 et 25 ans	711	233	32,8	
Entre 26 et 40 ans	711	400	56,3	
Entre 41 et plus	711	78	10,9	
TOTAL	711	711	100	

Il ressort de ce tableau que sur un total de 711 enquêtés, 400 soit 56,3% ont l'âge compris entre 26 et 40 ans. Les autres ont des âges compris entre 18 et 25 ans (32,8%) ou au-delà de 40 ans (10,9%).

**Tableau N°2 : Répartition des données selon les causes du défrisage**

Raisons/défrisage	n	f	%	Observation
Esthétique (désir de paraître)	711	582	81,9	
Difficultés d'arranger les cheveux (peigner)	711	109	15,3	
Influence de l'entourage	711	20	2,8	
TOTAL	711	711	100	

De ce tableau, il ressort que sur 711 enquêtés, 582 soit 81,9% appliquent les cosmétiques défrisants pour des raisons esthétiques. Cette catégorie d'enquêtées déclare que « la beauté d'une femme est cachée dans sa chevelure ». En outre 109 personnes sur un total de 711 soit 15,3% appliquent ces cosmétiques pour raison de difficultés de peigner (les cheveux faut mal lorsque nous peignons) ; un petit nombre, 20 sur 711 soit 2,8% des enquêtés les appliquent pour des raisons d'influence de leur entourage (nos maris parfois nous obligent de défriser nos cheveux).

Nous avons voulu ensuite savoir connaissent les méfaits de cosmétiques défrisants sur la santé de l'utilisateur.

**Tableau N°3 : Connaissance des enquêtés sur les conséquences fâcheuses du défrisage**

Produits dangereux ou nocifs	n	f	%	Exemples
Avez-vous déjà vu une victime des défrisants ?	711	711	100	Brûlure, alopecie, problème de la vision,...
Avez-vous déjà été victime du défrisage ?	711	711	100	Brûlure, (75,5), 55% alopecie, maux de tête (68%), problème de la vision (maux d'yeux) : 43%,...

La nocivité des cosmétiques défrisants est bien connue par tous nos enquêtés (100%). Ce qui est étonnant et alarmant est de constater que les gens utilisent ces cosmétiques du lissage capillaire tout en connaissant leurs conséquences sur la santé de l'utilisateur : Tous nos enquêtés ont déjà connu le problème de santé lié à cette pratique (75,5% de nos enquêtés ont connu des brûlures du cuir chevelure, 55% de nos enquêtés ont connu l'alopecie, 68% ont connu des problèmes de la vision et 43% ont connu des maux de tête).

L'esthétique semble paraître plus importante au détriment de la santé et l'économie financière.

Nous voulons aussi savoir si des mesures sanitaires pouvant prévenir la santé de la population contre les dangers liés aux défrisages sont mises en application par l'O.C.C Beni et le service d'hygiène publique d'Oicha.

**Tableau N°4 : Application des mesures préventives contre les dangers liés aux défrisages par l'OCC BENI et le service de l'hygiène publique**

Raisons/défrisage	Appliquons les mesures préventives	n	f	%	Motifs
Hygiène publique	Non	20	20	100	La peur de perdre sa vie
O.C.C Beni	Oui	2	2	100	

Les mesures préventives contre les dangers liés à l'application des défrisants sont bien appliquées par l'O.C.C Beni. Selon ses dires, tout produit qui passe par son office est certifié et un rapport est donné au service d'hygiène publique qui est chargé du contrôle sur les lieux de vente, de tout produit pouvant présenter un certain risque sur la santé de l'utilisateur. L'O.C.C signale que beaucoup des produits qui sont sur les lieux de vente devient nos services. Il reviendrait au service d'hygiène publique de récolter et détruire ces produits s'ils sont toxiques. Les agents de l'hygiène publique contactés savent que cette charge leur revient effectivement. Cependant, ils n'arrivent pas à s'assumer pour raisons d'insécurité dans le milieu et la politisation des circuits commerciaux qui semble peser dans le service (risque de perdre son boulot).

#### IV. DISCUSSION

Au niveau du tableau N°1, nous avons constaté que la majorité des enquêtés 400/711 soit 56,3% ont l'âge compris entre 26 et 40 ans.

Quand à ce qui concerne les causes ou les raisons qui motivent les gens à défriser leur chevelure, les données analysées dans notre tableau N°2 ont prouvé que la majorité (81,9%) des gens qui défrisent leur chevelure le font pour des raisons de paraître ou de plaire à leur entourage. Ce résultant est semblable à celui de Sabrina S., qui a constaté que le défrisage est pratiqué pour des raisons esthétiques.

Une étude réalisée par Sméralda, la sociologue, démontre que la majorité des gens qui défrisent leur chevelure ont déjà eu des problèmes de cuir chevelu (22 sur 40 soit 55% de ses enquêtes). Notre tableau N°3 nous montre que tous nos enquêtés connaissent bien et ont déjà connu les conséquences fâcheuses (problèmes) de l'application des cosmétiques défrisants à 100% ; ce qui corrobore le résultant de la sociologue Sméralda.

Au niveau du 4<sup>ème</sup> tableau du présent travail, il s'agit de savoir si les mesures sanitaires pouvant prévenir la santé de la population contre les dangers liés au défrisage sont mises en application par le service d'hygiène publique et l'O.C.C Beni. Après analyses des données, le résultat nous a montré que le service d'Hygiène Publique n'applique pas les mesures préventives pouvant prévenir les risques sur la santé de la population à ce propos pour des raisons d'insécurité et la politisation des circuits commerciaux. L'Office Congolais de Contrôle avoue avoir appliqué des mesures préventives concernant tous les produits qui passent par leur service. Le résultat de l'O.C.C Beni montre que le gouvernement congolais a le souci de protéger la santé de sa population contre les dangers que ces produits cosmétiques peuvent occasionner. Cette philosophie joint celle de l'Agence Française Sécurité Sanitaire et de Produits de Santé (AFSSPS en sigle) qui, en

collaboration avec les autorités françaises, ont pris la décision de retirer du marché huit produits de lissage capillaire car soupçonnés de représenter un risque important pour la santé...

Les autorités congolaises devront suivre le modèle des autorités françaises en mettant en application la loi qui stipule que le commerçant doit mettre à la portée de son client un produit ne pouvant pas présenter un risque pour la santé,... Arrêter toute personne possédant des produits non certifiés par l'O.C.C dans les lieux de vente aiderait dans la prévention sanitaire.

## V. CONCLUSION

Le principal enjeu de cette modeste recherche a consisté à l'identification des raisons qui motivent les gens à défriser leur chevelure.

Nous avons voulu ensuite savoir si les usagers des cosmétiques défrisants savent ou connaissent les conséquences fâcheuses liées à l'application de ces cosmétiques. La prévention de la santé de la population contre les dangers que les défrisants chimiques peuvent exposer aux utilisateurs a fait aussi la soif de notre curiosité scientifique.

En conclusion, voici les éléments qui nous semblent importants d'être retenus :

- ✓ 56,3% de nos enquêtés ont l'âge compris entre 26 et 40 ans ;
- ✓ 81,9% de nos enquêtés défrisent leur chevelure pour des raisons esthétiques ;
- ✓ 100% de nos enquêtés connaissent bien les conséquences à long et à court terme de l'application des cosmétiques défrisants sur la chevelure ; à savoir : la brûlure du cuir chevelu, l'alopécie, la décoloration de cheveux, troubles de la vision (cécité),... ;
- ✓ En 100%, les agents du service de l'hygiène publique que nous avons contacté savaient n'avoir pas appliqué les mesures sanitaires pouvant prévenir la santé de la population contre les dangers liés aux défrisants ;
- ✓ l'Office Congolais de Contrôle (OCC en sigle) déclare qu'il applique les mesures préventives pour tout produit qui passe par leur service.
- ✓ les causes des défrisages sont plus esthétiques alors que les conséquences fâcheuses sont chroniques (cancers).

## BIBLIOGRAPHIE

- [1]. Antoine TOULON, 2006, Dermatologie, Masson Paris, 230p.
- [2]. Cabarrot E. et alii, 2002, cancérologie générale : module 10, Masson Paris, 216P.
- [3]. [fr.wikihow.com>avoir-les-cheveux...](http://fr.wikihow.com/avoir-les-cheveux...)
- [4]. [fr.wikihow.com>obtenir-des-beaux-...](http://fr.wikihow.com/obtenir-des-beaux-...)
- [5]. [http://blechjewels.chezalice.fr/défrissage\\_2.html](http://blechjewels.chezalice.fr/défrissage_2.html)
- [6]. <http://www.centreclaudere.com/>
- [7]. <http://www.en-consulte.com/en/article/232246;>
- [8]. <http://www.mamiwata.net/index.php?page=une-histoire-de-cheveux-naissance-du-défrisage>
- [9]. Jean-Marie Antoine et alii, 2002, cancérologie générale, module 10, Masson-Paris, 228p
- [10]. Juliette Smeralda : « le modèle de beauté qu'on vend aux femmes (www.jeuneafrique.com>societe>j...) »
- [11]. Juliette Smeralda, sociologue : « Que fait-on de notre part d'africanité (www.martinique.franceantilles.fr>j...) »
- [12]. Juliette Smeralda-sociologue et spécialiste cheveux crépus (m.youtube.com>watch
- [13]. Lattes J.C, 2000, le livre de beauté noire, éd. Masson, Paris, 222p.
- [14]. Sabrina Smeralda, 2006, la composition des cosmétiques capillaires et notre santé,...

Muhindo Kalindera Jeannot est. "Usage des cosmétiques défrisants en commune d'Oicha/RD. Congo : Causes et Conséquences." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 24(10), 2022, pp. 33-36.